



Kendo



**Date** **SAMEDI 24 MAI 2008**

**Lieu** **HALLE GEORGES CARPENTIER – 81 BOULEVARD MASSENA 75013 PARIS**  
Accès Bus. Tramway. PC. Porte de Choisy

**« Championnat de France Individuels Honneur »**

<b>Horaires</b>	11h00-11h30	Contrôle des inscriptions et des shinais
	11h30	Début des compétitions
	15h30	Ji geiko

**Date** **DIMANCHE 25 MAI 2008**

**Lieu** **HALLE GEORGES CARPENTIER – 81 BOULEVARD MASSENA 75013 PARIS**  
Accès Bus. Tramway. PC. Porte de Choisy

**« Championnat de France par équipes Honneur »**

<b>Horaires</b>	8h00	Ouverture des portes
	8h00 - 8h45	Contrôles - <i>Fin des contrôles à 8h45 précises</i> –
	9h00	Début des compétitions.
	18h30	Fin prévisionnelle.

**Engagements au plus tard pour le 16 mai 2008 au secrétariat du CNK**

Les inscriptions doivent obligatoirement être faites sur les fiches d'engagements réglementaires

**ATTENTION.** Application des modifications du Règlement Sportif

COMITE NATIONAL DE KENDO & DA

## G - REGLEMENT SPORTIF KENDO

### II. Championnats de France Individuels « Seniors Hommes » Honneur

#### Administration

Référence chapitres : A./Engagement - C./Déroulement des manifestations - D./Formule de compétition.

#### Accès

Ouvert à tous les compétiteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> dan des catégories ⑥ et de la catégorie ⑤ de plus de 18 ans le jour de la compétition avec un certificat de surclassement sélectionnés dans leur interrégion.  
Etre en règle administrativement.

#### Nationalité

Française

#### Arbitrage

Règlement international (Sanbon Shobu)

#### Formule de compétition

Poules éliminatoires de 3 plus tableau final de 44 combattants sur base de 48 (tableau en annexe).  
Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés et se placent pour le tableau final en fonction de leur résultat dans la poule.  
Tableau final avec élimination directe.

#### Temps de compétition

4 minutes en poule

5 minutes en tableau, prolongation sans durée limite de temps (Ippon Shobu)

#### Tirage au sort

En présence des responsables d'interrégions ou de membres du Comité de Direction, le tirage informatique sera effectué après pointage des présences.

Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignés en poules.

#### Conditions de participation

Quota de participation = 64 combattants qualifiés dans les interrégions catégorie « Honneur ».

Les CRK responsables d'un championnat d'interrégion devront effectuer les sélections et établir une première liste en fonction de leur quota par interrégion et une liste d'attente.

Au plus tard 15 jours avant les championnats de France "Honneur", la CRK organisatrice devra prendre contact avec les clubs des sélectionnés et au besoin compléter la première liste avec la liste d'attente pour remplir son quota. Une fois cette liste définitive établie, elle procédera dans les 10 jours avant la date des championnats à l'inscription de tous les participants de son interrégion.

#### Réglementation

En cas de non remplissage de son quota, une interrégion verra celui-ci diminué l'année suivante et ramené au nombre de compétiteurs effectivement présentés.

En cas d'absence d'un compétiteur le jour de la compétition, après inscription par la CRK, sans que la commission sportive soit prévenue et sans motif valable, le club d'appartenance de ce compétiteur se verra exclu pour l'ensemble de ses compétiteurs du championnat individuel "Honneur" la saison suivante.

Les demi-finalistes devront participer l'année suivante aux championnats d'interrégions sélectifs pour les championnats de France « Excellence ».

## G - REGLEMENT SPORTIF KENDO

### VI. Championnats de France par équipes « Honneur »

#### Administration

Référence chapitres : A./Engagement - C./Déroulement des manifestations.

#### Accès

Ouvert aux pratiquants des catégories ⑥ ⑧ et des catégories ⑤ ⑦ âgés de plus de 18 ans le jour de la compétition avec surclassement.

Avoir participé aux championnats d'interrégions par équipes..

#### Nationalité

Française

Un étranger est admis par équipe, y compris les remplaçants.

#### Arbitrage

Règlement international (Sanbon Shobu)

#### Formule de compétition

Poule éliminatoire de 3 ou 4 puis tableau final.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés.

#### Temps de compétition

4 minutes en poule.

5 minutes en tableau avec combat supplémentaire en Ippon Shobu, si égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre.

#### Tirage au sort

Tirage au sort informatique.

Les quatre équipes classées 5èmes de l'année précédente et les quatre équipes redescendant des championnats « Excellence », seront éloignées en poules.

#### Composition de l'équipe

Equipe de 5 combattants + 2 remplaçants.

Un étranger maximum par équipe.

La composition de l'équipe peut changer à chaque rencontre.

Le capitaine donne l'ordre de passage avant chaque rencontre à la table du shiaïjo.

Les équipiers saluent et combattent dans l'ordre de passage.

Tout changement de place, non réglementaire, entraîne la disqualification de toute l'équipe pour les championnats.

#### Réglementation

Les championnats « Honneur » sont sélectifs pour les championnats « Excellence ».

Les quatre équipes demi-finalistes disputent la saison suivante les championnats « Excellence ».

Une équipe ne peut pas refuser, si elle est qualifiée, de participer aux championnats « Excellence » sous peine de se voir interdire l'accès aux championnats « Honneur » pour ses autres équipes.

Les équipes sélectionnées pour les championnats de France « Excellence » ne peuvent participer aux championnats d'interrégions par équipes.